

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000002502 (Réf : CREATION ZAC DES PORTES DE NOISEAU) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

- Type d'annonce : Avis divers
- Édition (*) : Le Parisien
- Date de parution : 15 mars 2023
- Département : 94 Val-de-Marne
- Rubrique : Avis Divers
- Format : Tableau - Légale

Fait à Paris, le mardi 14 mars 2023

LES ECHOS LE PARISIEN ANNONCES
10, boulevard de Grenelle - CS 10817
75738 PARIS Cedex 15
Tél : 01 47 39 84 85
S.A.S.U au capital de 150 000 €
RCS Paris B 799 256 185
TVA FR 56 799 256 185
Code NAF : 7022Z

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).



Avis d'ouverture d'une procédure de participation du public par voie électronique préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) des portes de Noiseau

Par décision du Président de l'établissement public territorial de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) n°DC2023/272 du 13 mars 2023 a été prescrite l'ouverture d'une participation du public par voie électronique préalable à la création de la ZAC des portes de Noiseau.

Cette participation se déroulera du **jeudi 30 mars au samedi 29 avril inclus** soit pendant 30 jours consécutifs. Le siège de l'enquête est fixé à l'accueil de la Direction de l'Aménagement et des Mobilités de l'établissement public territorial de Grand Paris Sud Est Avenir.

Pendant la durée de la participation du public par voie électronique, le public pourra consulter le dossier :

- Sur support papier, à la Direction de l'Aménagement et des Mobilités de GPSEA, 39 rue Auguste Perret, Europarc à Créteil du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- En ligne sur le site internet de Grand Paris Sud Est Avenir : <http://sudestavenir.fr/>.

Le dossier de participation mis en ligne comprendra notamment le projet de dossier de création de la ZAC incluant son étude d'impact et l'avis de la MRAe.

Le public pourra pendant toute la durée de la participation, formuler ses observations et propositions sur le projet via le registre dématérialisé ouvert à cet effet sur le site internet susvisé.

À compter de l'ouverture de la participation du public par voie électronique, des renseignements sur le dossier peuvent être demandés auprès de la Direction de l'Aménagement et des Mobilités de GPSEA, 39 rue Auguste Perret, Europarc à Créteil (Tél : 01 41 94 32 40).

Au terme de la participation, le conseil de territoire de l'établissement public territorial de Grand Paris Sud Est Avenir se prononcera, par délibération, sur l'approbation du dossier de création de la ZAC des portes de Noiseau. Il pourra, au vu des conclusions de la participation, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au document en vue de cette approbation.

La décision prescrivant l'ouverture de la présente participation est consultable sur le site internet de GPSEA.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site <https://annonces.lesechosleparisien.fr/>

Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité (*).